



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@audes.fff.fr



Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE

10 avenue du général sarrail

COMMISSION JEUNES

PV du 26/11/25

PRESENTS Mr David CARRASCO, Mr Alain DROUIN, Mr Jean-Luc PASCAREL

CATEGORIE U13

TIRAGE AU SORT COUPE DE L'AUDE

- FUN 4 – UF LEZIGNAN 1
- GOAL 1 – FUN 1
- FCCM 1 – OCSM 3
- GOAL 3 – SAINT PAPOUL 1
- OCSM 1 – FUN 2
- FC TREBES 1 – CARCASSONNE OL 1
- FAC 1 – FAC 3
- GFPLM 1 – FC TRAPEL 1

Rencontres le 6/12 à 14h sur le terrain du 1^{er} nommé. Tour suivant le 10 janvier.

Le tirage au sort des ¼ de finale aura lieu courant décembre.

LES FEUILLES DE JONGLES DEVONT ETRE REMPLIES AVANT LA RENCONTRE ET TRANSMISES IMMEDIATEMENT AU SECRETARIAT.

SUR LA FMI LE VAINQUEUR DES JONGLES DEVRA ETRE NOTE DANS LA RUBRIQUE OBSERVATION D'APRES MATCH

TIRAGE MATCHS DE CADRAGE CHALLENGE PEYTAVY

- US MINERVOIS 1 – OCSM 4
- COUGAING/CHALABRE 1 – TRAPEL FC 2
- FC ALARIC 1 – GOAL 2
- CUXAC OL 1 – TRAPEL FC 3
- SCNM 1 – FC LAUQUET 1
- FC CAZILHAC 1 – FC SALLELES 1
- FCCM 2 – FC CAUX SAUZENS 1
- RAZES OL 1 – FC QUILLAN 1
- UF LEZIGNAN 2 – LIMOUX FC 2
- OS SAINT PAPOUL 2 – CARCASSONNE OL 2 à 10h30

Rencontres le 6/12 à 14h sur le terrain du 1^{er} nommé. Tour suivant le 10 janvier.



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE

10 avenue du général sarrail

Le tirage au sort des 32è de finale aura lieu courant décembre.

LES FEUILLES DE JONGLES DEVONT ETRE REMPLIES AVANT LA RENCONTRE ET TRANSMISES IMMEDIATEMENT AU SECRETARIAT.

SUR LA FMI LE VAINQUEUR DES JONGLES DEVRA ETRE NOTE DANS LA RUBRIQUE OBSERVATION D'APRES MATCH

Erreur sur la feuille de match papier et signature sans vérification

Niveau 1

Amende **SCNM** 25€

Amende **FC TREBES** 25€

DIVERS

-**Cette saison AUCUN report de match ne sera accepté pour des motifs autre qu'un arrêté municipal ou un cas de force majeur (décès, accident...)**

-**Cette saison la commission appliquera l'amende prévue au règlement concernant la non transmission de la FMI ou de la feuille papier dans les 48h ouvrés après la rencontre. (Les clubs auront jusqu'au mardi soir)**

-**Dans toutes les catégories, une équipe qui sera forfait une ou plusieurs fois lors de la 1ere phase ne pourra pas être déclarée championne lors de la seconde phase si elle a été rétrogradée en niveau 2.**

Le Secrétaire
Jérôme TISSEUR

Le Président
David CARRASCO